



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-005

Nombre de conseillers
en exercice 19
Présents 13
Votants 16

L'an deux mille vingt six,
le vingt mars,
le Conseil Municipal de la commune de SAINT- LAURENT- sur -SAÔNE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la
Présidence de Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Présents : Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ;
Mesdames Valérie BEGUELAL, Aline CAO, Geneviève COTTIN, Amandine
FLAMAND, Adeline GUILBERT, Hakima HENDOU et Monsieur Alexandre BARBOSA,
Philippe CHAMBARD, Jean-Pierre DE PAOLI, Frédéric MACQUET, Jean-Claude
MARTINEZ, Marc SAUVAGEON, Conseillers Municipaux.

Excusés : Monsieur Pierre BRESSION, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur
Jean-Claude MARTINEZ, Conseiller Municipal ; Monsieur Jean MASSONI, Conseiller
Municipal, donne pouvoir à Monsieur Jacques DOUSSOT, Maire ; Madame Florence
RICHARD, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame Audrey SUAU,
Conseillère Municipale ; Monsieur Patrick BURTIN, Conseiller Municipal, donne
pouvoir à Monsieur Marc SAUVAGEON, Conseiller Municipal.

Absentes pour ce vote : Madame Sophie BEGUELAL et Madame Audrey SUAU,
Conseillères Municipales.

OBJET :

NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-1
et L.2122-2,

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans
que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE à 3 le nombre des Adjoints au Maire de la commune.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché le 20 mars 2026
Pour copie conforme, en mairie le 23 mars 2026

Reçu en Préfecture le

24 MARS 2026

Certifié exécutoire

24 MARS 2026

Publié ou notifié le

24 MARS 2026

24 MARS 2026

